



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
31 décembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 30 décembre 2010, adressée au Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1646 (2005) du Conseil de sécurité en date du 20 décembre 2005, par laquelle le Conseil a décidé, en application des dispositions de sa résolution 1645 (2005) datée du même jour, que les membres permanents énumérés au paragraphe 1 de l'Article 23 de la Charte des Nations Unies seraient membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix, et qu'il choisirait chaque année deux de ses membres élus pour faire également partie du Comité d'organisation.

Je vous informe qu'à l'issue de consultations, les membres du Conseil de sécurité ont choisi le Gabon et la Colombie pour faire partie du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix, pour un mandat d'un an qui se terminera à la fin de l'année 2011.

(Signé) Susan E. Rice

